



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 13 septembre 2023

Discours de Mme Élisabeth BORNE, Première ministre

Allocution de rentrée à l'IHEDN

Ecole Militaire

Mercredi 13 septembre 2023

Seul le prononcé fait foi

Mesdames les ministres,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le chef d'Etat-major des Armées,
Monsieur le Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale,
Monsieur le coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme,
Monsieur le Secrétaire général de la mer,
Monsieur le directeur de l'IHEDN,
Madame la présidente du Conseil d'administration de l'IHEDN,
Mesdames et messieurs les officiers généraux,
Mesdames et Messieurs les auditeurs de l'IHEDN,
Mesdames et Messieurs,

Il y a quelques années, il nous aurait sans doute paru pessimiste, d'aborder de manière aussi directe le thème d'étude choisi pour cette année à l'IHEDN : « face à la guerre ».

Nous aurions sans doute tous souhaité éviter de nous reposer ces questions cruciales et douloureuses. Il vous reviendra pourtant au cours de cette année d'y réfléchir dans le cadre de vos travaux.

Le but de mon propos aujourd'hui, n'est pas de délivrer une leçon de relations internationales, encore moins un cours de stratégie.

Je peux en revanche vous dire, avec les mots d'une femme qui connaît les armées, qui a porté l'uniforme et qui est aujourd'hui à la tête du gouvernement de la France, combien il faut aborder cette question avec lucidité, avec une certaine gravité mais aussi une grande confiance dans les capacités de notre pays à affronter les défis de notre temps.

La première chose que je souhaitais vous dire, c'est que nous traversons une période de profondes mutations, avec le retour de la guerre en Europe, et des crises qui émergent dans le monde.

Pour analyser cette période nous devons regarder le monde tel qu'il est, sans tordre la réalité pour qu'elle nous rassure ou qu'elle corresponde à une grille de lecture prédéfinie.

Aujourd'hui, et votre thème d'étude l'illustre, force est de constater que le respect du droit international n'est plus la norme face à une stratégie du fait accompli et au retour de l'usage de la force.

Le continent européen, que nous pensions à l'abri des affrontements majeurs, est aujourd'hui, lui aussi, touché par la guerre. Une guerre au sens classique du terme. Une guerre conventionnelle, de haute intensité, entre deux États belligérants.

Au plan stratégique, les conséquences de ce conflit dépassent largement le seul champ de bataille car il a été provoqué par une puissance dotée, la Russie, qui est membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

J'ajoute que cette dernière caractéristique pose deux difficultés majeures.

D'abord, au plan des principes, la Russie viole les règles fondamentales du droit international, dont elle est pourtant supposée garantir le respect.

Ensuite, au plan de la réponse internationale, son statut de membre permanent et le droit de veto qui y est associé, contribue de facto à paralyser le Conseil de Sécurité. Ce n'est malheureusement pas nouveau, mais ça n'en est pas moins critique dans la situation actuelle.

Plus globalement, pour justifier sa guerre, la Russie porte une véritable doctrine de révisionnisme historique qui, si elle faisait école, pourrait conduire à une multiplication des conflits ouverts. En Afrique, dans le Caucase, en Asie, de nombreuses situations pourraient se prêter à une escalade sérieuse dont nul ne pourrait prédire l'issue.

Ainsi, alors même que les règles de gouvernance mondiale que nous avons construites sont contestées, les espaces de confrontation possibles ne font que croître. La mer, le cyber ou l'espace : ce sont désormais autant de lieux de compétition, voire de confrontation, directe ou indirecte, le plus souvent hybride.

Pour certains acteurs, tous les moyens sont bons, ce qui conduit, par exemple, la Russie à faire de la faim et de la sécurité alimentaire une arme, en menant un chantage céréalier insupportable depuis 2022.

Cette dynamique de rivalité est d'autant plus inquiétante, qu'elle s'ajoute à un phénomène général et massif de réarmement, sans réelle régulation internationale. Les verrous de la prolifération, inventés au siècle dernier, sont aujourd'hui soumis à rude épreuve, tandis que l'accès au nucléaire militaire redevient un horizon souhaité par certains.

J'ajoute que la période est plus incertaine, plus dangereuse encore, car ce retour de la guerre, va de pair avec d'autres phénomènes, d'autres transitions mondiales.

Je pense évidemment à la crise climatique, sans doute le premier des facteurs d'incertitude. Elle frappe les États les plus vulnérables avec davantage de force. Elle est et sera à l'origine de changements systémiques, pour les populations comme pour les économies.

Des incendies au Canada ou en Grèce, jusqu'aux inondations en Libye ou aux records de températures battus en Chine, en Iran, en Tunisie, le dérèglement climatique met nos sociétés à rude épreuve, et nous pousse à réagir et à nous adapter.

Autre grand défi : la tentation autoritaire dans de nombreux pays, et la remise en cause de notre modèle de démocratie libérale. Séduits par la théorie de la « fin de l'histoire », nous avons pu croire qu'une fois la démocratie installée, il n'y aurait pas de retour en arrière. Nous savons que la réalité est bien plus nuancée. L'exemple le plus récent, c'est bien sûr le coup d'État au Niger, où des officiers opportunistes tentent de renverser un Président légitimement élu.

Enfin, parmi les grandes tendances à l'œuvre, je pense à la remise en cause des faits, au triomphe des fausses informations, et à l'émergence des théories complotistes, notamment sur les réseaux sociaux, avec le soutien de certains États.

Ce phénomène doit nous inquiéter, nous pousser à agir pour préserver ce bien commun qu'est l'information. A ce titre, je tiens à saluer la présence de journalistes au sein de votre session. Ils ont un rôle crucial dans le fonctionnement de notre système démocratique, et avoir des journalistes formés aux questions de défense et de sécurité nationale, c'est un atout pour la qualité du débat public.

Car la France ne veut pas entrer dans ce jeu mortifère d'une polarisation du monde en blocs antagonistes.

Notre ambition, fixée par le Président de la République, demeure celle portée par le Général de Gaulle ou par le Président François Mitterrand : être une puissance qui pèse sans alimenter une logique de confrontation, sans naïveté, avec lucidité. Une puissance capable de parler à tous, et en faisant valoir, dans le dialogue, ses principes et ses exigences.

*

Mesdames et Messieurs,

Le tableau que je viens de brosser ne doit pas nous paralyser. Il doit nous interroger et nous pousser à être toujours mieux préparés. Face à ces défis immenses, la France dispose d'atouts solides.

Il y a d'abord notre modèle démocratique, fondé sur le respect des libertés fondamentales et l'expression de la souveraineté populaire. C'est une force et nous devons l'entretenir. Car à l'inverse des régimes autoritaires, la démocratie n'est pas une rente, mais un combat de tous les jours.

Et les parlementaires comme les élus présents aujourd'hui, que je salue, le savent sans doute mieux que personne. Je veux vous dire que dans un contexte également marqué par une brutalisation de la société, votre choix de vous engager au service de la collectivité vous honore. Nous avons plus que jamais besoin d'élus, pleinement engagés pour leurs territoires, pour notre pays.

Nos forces, ce sont donc nos valeurs, mais c'est aussi l'héritage de notre Histoire.

Notre mémoire tout d'abord, que contribue à faire vivre la secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la mémoire, Patricia MIRALLES, alors que 2024 marquera le 80^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie.

Notre culture, ensuite, notre langue et la francophonie. Je salue dans ce domaine l'engagement de la secrétaire d'État chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux, Chrysoula ZACHAROPOULOU.

Notre force, c'est aussi notre présence partout dans le monde grâce aux territoires ultramarins, qui font de la France une puissance riveraine de tous les océans. Le déplacement du Président de la République dans le Pacifique fin juillet l'a encore montré : les Outre-mer sont un atout formidable pour notre pays. Je me réjouis donc de voir que pour la première fois, la session nationale de l'IHEDN a été aménagée pour permettre la participation d'auditeurs résidant dans les Outre-mer.

Notre force, c'est notre place de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, qui nous donne des responsabilités particulières, singulièrement dans cette période.

C'est aussi les partenariats que nous avons noués avec des puissances amies ou alliées, parfois depuis des décennies. La présence dans cette session d'officiers issus de ces pays en est un témoignage.

J'ajoute que parmi les atouts dont dispose notre pays, il y a l'Union européenne.

Ces dernières années, des changements considérables ont eu lieu. Et l'Europe sur laquelle nos concitoyens auront à se prononcer lors des élections de 2024 n'aura plus grand-chose à voir avec celle de 2019. Elle a gagné en maturité. Elle a pris des mesures fortes dans des domaines où son action semblait impossible.

Je pense à la santé où, repoussant les limites des traités, l'Union européenne a su mutualiser l'achat de vaccins pour protéger les Européens du COVID.

Je pense bien sûr aussi aux enjeux de défense. Dans ce domaine en particulier, une véritable révolution idéologique a eu lieu : nous avons adopté la boussole stratégique pendant la présidence française du Conseil de l'Union européenne, nous avons créé la facilité européenne pour la paix, et trois jours seulement

après le déclenchement de la guerre en Ukraine nous décidions, en européens, de financer l'achat d'armes létales pour la première fois de notre histoire.

Avec nos partenaires, nous devons continuer à bâtir notre autonomie stratégique, pour que l'Europe garde la maîtrise de son avenir. Sortir de toutes nos vulnérabilités stratégiques, voilà notre objectif pour l'Union défini à Versailles en mars 2022.

La France demeure par ailleurs un partenaire fiable pour l'Alliance atlantique, comme en témoigne notre présence sur le flanc est de l'Europe dans le cadre du dispositif de réassurance de l'OTAN, et notre rôle de nation-cadre en Roumanie.

*

Mesdames et Messieurs,

Pour tirer profit de ces atouts, nous avons besoin de volonté politique et d'un esprit de cohésion et d'unité. La souveraineté nationale et la protection de nos concitoyens ne doivent pas être des sujets de clivage. Les enjeux sont trop grands. Ils imposent de nous rassembler.

C'est pour cette raison que le Président de la République a souhaité faire de la situation internationale le premier sujet d'échanges lors des Rencontres de Saint-Denis avec l'ensemble des présidents de partis politiques représentés au Parlement.

Nous en sommes sortis avec des positions fortes, au-delà de nos différences. Mais cette volonté politique serait vaine, si elle ne s'appuyait pas sur un cadre d'action efficace et éprouvé.

C'est celui de notre Constitution, qui garantit au Président de la République, chef des armées, la rapidité d'exécution nécessaire.

Je pense par exemple au succès de l'opération Sagittaire cette année, décidée en quelques heures, et qui a permis d'évacuer du Soudan non seulement nos ressortissants, mais aussi ceux de nos partenaires, dans des conditions particulièrement difficiles.

La Constitution consacre également le caractère global de la Défense et de la sécurité nationale, en la confiant à la Première ministre, à l'article 21.

On s'en rend bien compte en parcourant vos thématiques d'études : politique de défense, armement et économie de défense, enjeux et stratégies maritimes, souveraineté numérique et cybersécurité, défense et sécurité économique. En quelques mots, le caractère interministériel de la défense nationale est résumé.

Notre cadre institutionnel nous rend réactifs et parés, mais notre crédibilité, bien sûr, c'est aussi la force de nos Armées.

Notre crédibilité stratégique, c'est d'abord la dissuasion nucléaire. Notre dissuasion n'a cessé d'être adaptée dans sa doctrine, modernisée dans ses moyens. Elle l'est encore par la loi de programmation militaire 2024-2030 et elle demeure la clé de voute de notre défense nationale.

Notre crédibilité stratégique, c'est aussi notre modèle d'armées. Nos armées sont des armées d'emploi, prêtes à accomplir toutes les missions, sur ordre du Président de la République, partout où nos intérêts sont menacés.

Chaque jour, près de 25 000 militaires en posture opérationnelle assurent notre protection, sous le commandement du Chef d'état-major des armées, sur le territoire national comme en opérations extérieures, au péril de leur vie.

Et je veux rendre hommage devant vous à leur dévouement, toujours, et à leur sacrifice, parfois. Je pense ici particulièrement à nos soldats qui ont laissé leur vie ces derniers jours en Irak.

Je souhaiterais aussi évoquer devant vous les opérations qui ont été conduites au Sahel depuis dix ans.

Certains discours voudraient faire croire à l'échec de notre engagement militaire dans les opérations Serval et Barkhane. Nous pouvons être fiers de ce qu'ont fait nos soldats au Sahel. Ils ont rempli leur mission : permettre aux pays que nous étions venus aider, à leur demande, de faire face aux groupes terroristes.

Un peu plus d'un an après le départ du dernier soldat français du Mali, chacun peut mesurer combien notre présence sur place permettait de contenir la progression du terrorisme et contribuait à protéger les populations.

A ce titre, et comme l'a proposé le Président de la République à Saint-Denis, nous évoquerons à l'automne notre politique africaine lors d'un débat au Parlement dans le cadre de l'article 50-1 de notre Constitution.

*

Mesdames et Messieurs,

Forte de ses atouts, la France doit néanmoins s'adapter, pour toujours mieux ajuster la défense de nos intérêts aux défis à venir.

Nous avons donc initié de véritables changements culturels, en particulier sur trois dimensions.

La première, c'est de redonner toutes ses lettres de noblesse à la prospective et à la planification.

Les Armées connaissent l'importance de l'anticipation, et les lois de programmation militaire nous permettent de leur donner une vision sur le temps long. Comme le Président de la République s'y était engagé, nous avons décidé d'étendre cette méthode à d'autres politiques publiques. C'est le cas pour la Justice, pour le ministère de l'Intérieur, et bien sûr, pour la transition écologique, avec la planification écologique que nous avons élaborée.

La deuxième dimension que nous voulons mettre en avant, c'est d'adapter notre politique d'influence à l'évolution de la compétition mondiale.

Aujourd'hui, notre influence dans le monde est mise à l'épreuve, notamment car nous évoluons dans l'ère de la guerre des narratifs, des stratégies offensives et de la recomposition des solidarités stratégiques. Le continent africain est à ce titre symptomatique de la nécessité de repenser notre influence, pour contrer la prolifération d'un discours anti-français.

C'est le sens de l'inscription dans la revue nationale stratégique de 2022 de l'influence comme sixième fonction stratégique, comme l'a souhaité le Président de la République. Et j'ajoute que le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a d'ores et déjà lancé la préparation d'une stratégie d'influence française. C'est un axe d'effort essentiel.

Le troisième changement culturel qui nous attend, c'est de renforcer notre résilience collective.

Nous devons nous doter d'une capacité collective à affronter les difficultés, à les surmonter ensemble, pour demeurer maîtres de notre destin.

Dans cet objectif, la jeunesse a un rôle particulier à jouer, dans sa capacité d'innovation, d'enthousiasme et de création.

J'ai été frappée de voir à quel point le Service National Universel pouvait emporter l'adhésion des jeunes qui y participent. La secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et du Service national Universel, Prisca THEVENOT, s'attachera à poursuivre et à amplifier le SNU. Je salue également l'engagement des jeunes de l'IHEDN, qui illustre l'intérêt de notre jeunesse pour tous les sujets relatifs à la défense et à la sécurité nationale.

Enfin, pour réarmer cette résilience collective, la réserve, dans nos Armées et nos forces de l'ordre, mais aussi d'autres formes d'engagements comme les services civiques, sont des atouts formidables pour notre pays.

Mais au-delà des changements culturels, mieux s'adapter en matière de défense, suppose aussi de renforcer nos capacités et nos organisations.

Avec la loi de programmation militaire 2024 – 2030, le Parlement a consenti à un effort considérable de la Nation, au profit de nos armées. Mais j'ajoute que cet effort de 413 milliards d'euros sur 7 ans n'est pas un luxe : il est la réponse de la France à la dangerosité et l'instabilité du monde.

Cet effort, c'est celui d'un peuple qui veut rester libre et souverain, qui veut vivre en sécurité, et qui veut rester une puissance d'équilibres, capable de venir en aide et d'être solidaire avec nos partenaires et alliés.

Grâce à la LPM, notre pays va disposer d'armées modernisées, cohérentes avec nos objectifs stratégiques et disposant d'une capacité d'entraînement de nos alliés. C'est pourquoi nous investissons sur les technologies de rupture, sur l'Intelligence artificielle, le quantique, les drones ou encore la cyberdéfense. Cet investissement est sans précédent.

Je veux enfin souligner la qualité des débats parlementaires sur la LPM, et je tiens à remercier ici les parlementaires des commissions défense du Parlement, notamment leurs présidents, et je salue en particulier le président Thomas GASSILOUD.

Mais notre politique de défense dépasse forcément la seule défense militaire, et se doit d'intégrer l'ensemble des acteurs.

Mesurons le chemin parcouru en quelques années : la France s'est dotée d'une stratégie nationale de résilience qui implique aujourd'hui l'ensemble des départements ministériels, et va se déployer vers nos collectivités territoriales.

L'exercice ORION, conduit au printemps dernier, a mis en exergue cet engagement des ministères civils. Ses conclusions seront exploitées dans le cadre de la nouvelle commission interministérielle de la Défense nationale, dont j'ai décidé la création il y a un an.

Sur ces sujets comme sur beaucoup d'autres, je sais combien le rôle du Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale, cher Stéphane BOUILLON, est essentiel.

Enfin, notre dispositif de gestion des crises est aujourd'hui robuste et éprouvé, comme en témoigne l'efficacité de la Cellule interministérielle de crise. Nous pourrons l'activer lors de la Coupe du monde de rugby, et ce dispositif sera au rendez-vous des Jeux Olympiques et Paralympiques dans quelques mois.

*

Mesdames et Messieurs,
Chères auditrices, chers auditeurs,

En deux ans, les candidatures à la session nationale ont fait un bond de plus de 40%, et les sessions régionales vivent également une dynamique très forte. C'est un signal extrêmement positif, qui montre que les thématiques de défense et de sécurité nationale sont plus que jamais au cœur de nos préoccupations.

J'ajoute que c'est également le signe de la qualité de la formation délivrée. Et nous voulons aller plus loin, en misant sur la formidable expertise développée ici, sur le site de l'École militaire, cœur de la pensée stratégique française. Le projet d'Académie de l'École Militaire qui verra le jour en octobre prochain témoigne de cette vitalité, et des résultats de l'action du général Benoît DURIEUX dans la conduite de ce projet et à la tête de l'IHEDN.

Je voudrais terminer mon propos en vous félicitant d'avoir rejoint cette session. Une année à l'IHEDN, c'est se former sur des enjeux fondamentaux de notre époque, et vivre une année particulière, construite autour de travaux, visites, rencontres et d'échanges passionnants.

Je veux aussi avoir un mot particulier pour celles et ceux parmi vous qui portent l'uniforme. Aux officiers des armées et des services interarmées, j'adresse mes remerciements et ma reconnaissance profonde, pour leur engagement au service de la France. Je veux aussi les encourager, en particulier cette année, à faire vivre le lien entre nos armées et l'ensemble de la Nation : ayez à cœur de partager, avec vos collègues auditeurs, votre sens de l'engagement, et votre connaissance intime de notre défense.

A toutes et tous ici, merci pour votre engagement au service de notre défense nationale.

Vive la République ! Vive la France !